

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROUT-VERNET

N°25/2026

Séance du 22 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars, à onze heures, les membres du conseil municipal de cette commune se sont réunis dans la salle du Conseil de la commune, sous la présidence de Monsieur d'ALANÇON Bruno, le plus âgé des membres du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire sortant

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

- Présents : 15
- Absents : 0
- Excusés :

Nombre de suffrages

Exprimés : 15

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 1

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

23/03/2026

OBJET

Election du Maire

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Alban DESGRAIS, Jean-François BURLLOT, Vincent ROY, Jean-Marc BOUZIN, Paul-Henri DUBROUILLET, Bruno D'ALANÇON et Mesdames Sylvie RICHARD, Valérie DILON, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE, Maguy SOIGNEUX, Aurélie MURE,

Etaient absents :

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séance :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour du scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Bernard DEVOUCOUX : 14 voix (quatorze)

Monsieur Bernard DEVOUCOUX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Acte rendu exécutoire le... **24 MARS 2026**

- Après mise en ligne sur le site de la commune le... **24 MARS 2026**
- Après transmission au contrôle de légalité le... **24 MARS 2026**